

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019 – 2020

La rentrée scolaire 2019-2020 se prépare pour :

- les enfants nés en 2016
- les enfants nés en 2014 et 2015 nouvellement arrivés sur la commune (qui ne sont donc pas déjà scolarisés à l'école maternelle de Verfeil)

☆ 1ère étape : PROCEDURE D'INSCRIPTION MUNICIPALE

A partir du 18 février 2019, à la mairie de Verfeil, sur présentation des documents originaux suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile

☆ 2ème étape : PROCEDURE D'ADMISSION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Sur rendez-vous, les mardis entre le 19 février et le 30 mai, sur présentation des documents **originaux** suivants:

- l'autorisation municipale d'inscription délivrée par la mairie (pour les enfants ne résidant pas à Verfeil, elle doit préalablement être complétée par le maire de la commune de résidence).
- le livret de famille
- le carnet de santé justifiant des vaccinations
- le certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés en 2018 – 2019) délivré par l'ancienne école.

Merci de prendre rendez-vous à l'Ecole Maternelle, en laissant un message au 05 61 35 67 58.